



BANQUE des
TERRITOIRES



Présentation TIC Santé Digital
Aquitaine - 8/12/2022

Raphaël Rogé – Responsable
Investissements Numérique et
Mobilité Durable

Synthèse des modalités d'accompagnement

E-santé / autonomie / vieillesse / médico-social

Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine -
Banque des Territoires

Répondre aux enjeux des territoires

La Banque des Territoires regroupe les offres de la Caisse des Dépôts et de ses filiales (SCET, CDC Habitat) **au service des territoires.**



Conseiller

**Conseil, ingénierie
et appui aux territoires,**
pour accompagner leurs stratégies de
développement

Financer

Une offre complète de financement
Prêts, investissement en fonds propres,
financements du programme
d'investissement d'avenir,
services bancaires

Opérer

**Gestion directe et indirecte
pour le compte des clients**
Notamment en matière de logement

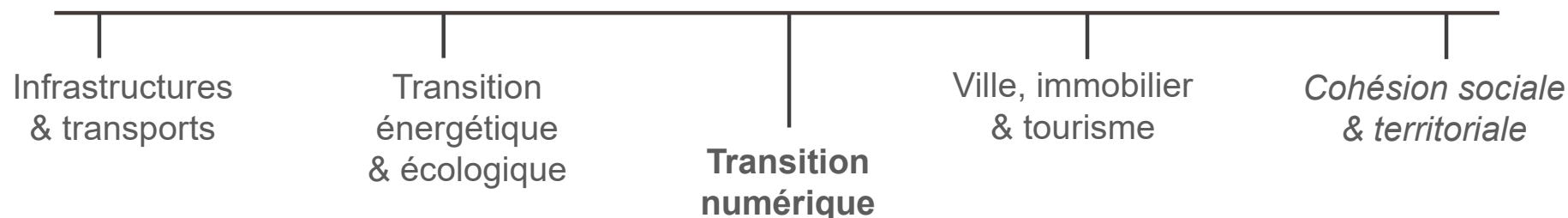


L'offre modulaire permet d'accompagner nos clients
de façon ponctuelle ou sur toute la chaîne de valeur d'un projet



Investir dans les entreprises et les projets qui accélèrent la transformation numérique des territoires

Direction de l'investissement



- **1,4 Mds€** fonds propres & quasi fonds propres
 - **90** participations
 - JV, CV, SPV...
- + investissements pour le compte de l'Etat (PIA, France 2030)



Services numériques



Infrastructures numériques



Les priorités d'investissements pour la transition numérique des territoires

Les infrastructures numériques

- Le développement de **réseaux** performants dans tous les territoires (yc indoor)
- Le renforcement de la **sécurité** et la **résilience** des réseaux
- Le déploiement des réseaux **5G** pour les besoins spécifiques (couverture ciblée)
- L'émergence ou la rénovation de **datacenters** territoriaux à haut degré d'exigences environnementales

Les services numériques

- L'émergence et le déploiement de **solutions numériques** innovantes et sécurisées/souveraines permettant répondre aux besoins de nos clients :
- pour une meilleure **gestion de la cité** (mobilités, énergie, eau, déchets, etc.)
 - pour faciliter le **partage sécurisé de données** d'intérêt général / sectoriel / territorial
 - pour soutenir des **offres souveraines** permettant de protéger les collectivités et les acteurs publics contre les risques cyber
 - pour renforcer l'**attractivité des territoires** et valoriser leur patrimoine
 - pour améliorer l'**accès au soin**, le **parcours de soin**, l'**autonomisation** des patients tout en favorisant la transition numérique des **établissements de santé**

Principes d'investissement dans les services

Critères

- Intervention en **minoritaire** entre 10 et 40 % selon la nature du projet
- **Pari passu** financier & gouvernance
- Différentes stades de développement : **séries A & B avec CA minimum > 500 K€**
- **Joint ventures** dans le cadre de projets stratégiques
- Intervention en **fonds propres ou quasi-fonds propres** (Capital, CCA, OC)

Impacts

- Impact **économique** : création de valeur & d'emplois dans les territoires
- Impact **environnemental** : contribution à la transition écologique des territoires
- Impact **social et territorial** : répondre aux besoins des acteurs économiques & sociaux des territoires

Critères d'investissement - e-santé / médico-social

- Améliorer l'**accès aux soins** et contribuer à la résorption des **déserts médicaux**
- Améliorer le **parcours de soins** et le **lien ville-hôpital**
- Favoriser l'**usage de technologies innovantes** au service des soignants et des patients
- Favoriser et **sécuriser** la transition numérique des établissements de santé
- Accompagner la structuration de la gestion, de l'exploitation et de la protection des **données de santé** (entrepôts de données, suivi des données en vie réelle)
- Favoriser l'usage du numérique au service de la **prévention**
- Favoriser l'**autonomie et le soutien à domicile** des personnes fragiles

Les principes d'investissement du Pôle e-santé / vieillissement / médico-social



A contrario :

- *Pas d'investissement dans les biotechs (molécules) ;*
- *Pas d'investissement dans des dispositifs médicaux implantables ;*
- *Pas d'investissement dans des projets de recherche ;*
- *Pas d'investissement dans des projets ayant une composante hardware uniquement.*

Cartographie des investissements



Direction Economie sociale –Impact Santé Médico social

4 axes d'investissement



DOMANI
Le choix du partage

Santé

Vieillessement

Handicap

Habitat

Autre - emploi



France Relance 2030 - AAP Tiers lieux d'expérimentation en santé

Un budget de 63 M€ sur 4 ans

Cet AAP doit permettre l'évaluation, l'expérimentation et l'émergence de solutions innovantes dans le domaine de la santé numérique.

Objectifs :

- 30 tiers lieux d'expérimentation pour la filière numérique en santé dans les organisations de soins
- 100 expérimentations financées d'ici à 2025

Quels chefs de file ?

- Toutes les structures de santé (sanitaire ou médico-sociale, publique ou privée, en ville ou en établissement),
- Les acteurs de l'innovation (ayant une structure de santé sanitaire ou médico-sociale)

Quels partenaires ?

- professionnels du monde de la santé,
- Usagers / patients / volontaires sains / aidants,
- collectivités,
- entreprises, / fournisseurs de solutions numériques,
- chercheurs, / méthodologistes / économistes.

Pour expérimenter au plus près des usagers

Ces Tiers lieux seront financés pour :

- Tester l'usage de nouveaux services numériques en santé en vie réelle et bénéficier du retour d'expérience des utilisateurs (impact, acceptabilité, ergonomie, etc.) ;
- Mener des études de besoins des usagers ;
- Mesurer les bénéfices médico-économiques des solutions testées ;
- Accompagner le déploiement et l'accès au marché des solutions ayant fait la preuve de leur impact ;
- Associer les professionnels et personnes concernées dans la co-conception des solutions.
- Les Tiers Lieux d'expérimentation sélectionnés par cet AAP auront accès à deux enveloppes financières :
 - Une enveloppe dédiée à l'animation du tiers lieu d'expérimentation ;
 - Une enveloppe spécifique leur permettant de co-financer l'expérimentation de solutions numériques